

# Changements qui ont lieu lors du baptême

Owen D. Olbricht

“Mais grâce à Dieu, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine qui vous a été transmise. Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice” (Romains 6.17-18).

**A**u moment du baptême, on doit comprendre les réalités spirituelles qui s’y associent. Pour celui qui est spirituellement engagé dans le baptême, quatre changements majeurs ont lieu.

## UN CHANGEMENT DE CONDITION

Il faut venir au baptême avec foi en Jésus Christ comme le Messie qui versa son sang pour le pardon de nos péchés. Nous devons décider de quitter notre vie passée afin de l’accepter comme notre Seigneur. Si nous faisons cela, il changera notre condition. (1) De perdus, nous devenons des sauvés (Mc 16.16 ; 1 P 3.21) ; (2) de couverts de péchés, nous devenons lavés de nos péchés (Ac 22.16) ; (3) de coupables nous devenons pardonnés (Ac 2.38 ; Col 2.12-13). Il ne s’agit pas de trois changements différents, mais d’un seul.

## UN CHANGEMENT DE SITUATION

Avant le baptême, on est en dehors de Jésus, séparé de lui. Paul dit aux chrétiens d’Éphèse : “Vous étiez en ce temps-là sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde” (Ep 2.12).

Quand on devient chrétien, sa situation change : on entre en Christ, où l’on s’approche de Dieu par le sang de Jésus (Ep 2.11-13). Quand on opère ce changement (Rm 6.3 ; Ga 3.27), on

entre également dans les bénédictions rendues possibles par le sang de Jésus. “En lui, nous avons la rédemption par son sang, le pardon des péchés selon la richesse de sa grâce” (Ep 1.7 ; cf. Col 1.14). En lui, on devient une nouvelle créature (2 Co 5.17), on a accès à sa grâce (Ep 1.6 ; 2 Tm 2.1), on reçoit le salut (2 Tm 2.10) et la vie éternelle (1 Jn 5.11), et on accède à toute bénédiction spirituelle (Ep 1.3).

Au moment de notre baptême en Jésus, nous entrons dans le seul corps de Christ (Rm 12.5 ; 1 Co 12.27), qui est l’Église (Ep 1.22-23 ; 5.30 ; Col 1.18, 24 ; 3.15) et dont Jésus est le Sauveur (Ep 5.23 ; 1 Co 12.13).

Ceux qui sont dans l’Église sont “inscrits” dans le ciel (Hé 12.23), ce qui signifie que nous entrerons dans le ciel parce que nos noms sont marqués dans le livre de la vie (Ap 21.27). Nous devons vaincre, afin que notre nom ne soit pas effacé de ce livre (Ap 3.5), car s’il ne s’y trouve pas, nous serons jetés dans l’étang de feu (Ap 20.15). En tant que membres de l’Église, nous sommes parvenus à la perfection (Hé 12.23), ayant été rendus sans tache et sans défaut par le sang de Jésus, purifiés “par l’eau et la parole” (Ep 5.26). Ainsi serons-nous présentés saints et glorieux à Jésus (Ep 5.27 ; Col 1.19-23).

L’Église est le royaume inébranlable de Jésus (Mt 16.18-19 ; Hé 12.28). Les citoyens et les fils du royaume resplendiront comme le soleil dans le royaume éternel de Jésus et du Père (Mt 13.37-43 ; 2 P 1.10-11). Nous entrons dans ce royaume par la nouvelle naissance, celle d’eau et d’Esprit (Jn 3.3-5).

Les membres de l'Église sont les enfants dans la maison de Dieu (1 Tm 3.15). Nous entrons dans cette relation par la foi, au moment de notre baptême (Ga 3.26-27). En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses héritiers, et co-héritiers avec Jésus (Rm 8.17 ; Ga 4.7). Nous recevons en héritage une demeure incorruptible dans les cieux (1 P 1.3-4).

Le jugement commencera par la maison de Dieu, par ceux qui auront obéi à l'Évangile (1 P 4.17). L'Évangile est, effectivement, la puissance de Dieu pour le salut (Rm 1.16), ce qui signifie que les sauvés sont dans la maison de Dieu, l'Église. Si nous n'obéissons pas à l'Évangile, nous aurons "pour juste châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force" (2 Th 1.9).

L'Église est également appelée "le troupeau" (Ac 20.28). Dans le monde naturel, les brebis naissent dans un troupeau ; de même, dans le domaine spirituel, il faut une naissance spirituelle (Jn 3.3-5) pour faire de nous des membres du troupeau de Jésus. Jésus donna sa vie pour ses brebis (Jn 10.11, 15). Nous, ses brebis, devons nous soumettre à lui (Jn 10.27 ; Ep 5.24). Pour l'avoir suivi, nous recevons la vie éternelle (Jn 10.27-28).

Notre situation compte beaucoup pour Dieu. Si nous ne sommes pas dans le seul corps de Christ — son Église, le royaume de Jésus, la famille de Dieu, le troupeau de Jésus — nous ne pouvons pas entrer dans le ciel. C'est notre baptême qui rend possible le changement de situation qui nous place dans l'Église du Christ.

### **UN CHANGEMENT DE SERVITUDE**

Notre engagement par le baptême nous fait quitter une vie asservie au péché, pour entrer dans une nouvelle vie de servitude à la justice (Rm 6.16-18). Le péché nous rend esclaves et serviteurs du mal (Jn 8.34 ; Rm 6.16 ; 2 P 2.19). Si nous n'obéissons pas de cœur à l'enseignement que nous recevons (Rm 6.17-18), afin d'être changés, nous restons dans cette servitude au péché. Ce changement a lieu seulement lors de notre mort spirituelle avec Jésus dans le baptême

(Rm 6.3-4). À cet instant, la vieille vie est crucifiée et le corps de péché "réduit à l'impuissance" ; nous ne sommes plus esclaves du péché (Rm 6.6). Notre mort au péché dans le baptême nous libère du pouvoir du péché (Rm 6.7, 18).

### **UN CHANGEMENT DE RELATION**

À notre baptême, nos relations changent. Avant d'être baptisés et transportés dans le royaume de Jésus, nous sommes dans les ténèbres et sous le pouvoir de Satan (Ac 26.18 ; Col 1.13). Peut-être ne voulons-nous pas l'admettre, mais cela est effectivement le cas. Aussi longtemps que nous nous soumettons au diable (Jn 8.44), nous restons ses enfants (1 Jn 3.7-8, 10). C'est notre foi qui nous conduit à renoncer au Malin et à devenir des enfants de Dieu (Ga 3.26-27).

En tant que fils du royaume, nous vivons toujours dans ce monde parmi les fils du Malin (Mt 13.37-39). Nous serons séparés d'eux quand les anges seront envoyés pour faire la moisson. Les méchants seront jetés dans la fournaise de feu, au lieu d'entrer dans le royaume du Père (Mt 13.39-43).

Si nous sommes dans les ténèbres du péché, nous ne pouvons pas être en communion avec Dieu, car Dieu est lumière, et il n'y pas de ténèbres en lui (1 Jn 1.5-7). Le péché nous sépare de Dieu et nous empêche d'être en communion avec lui (Es 59.1-2). Nous avons vu que ceux qui sont en dehors de Jésus sont "sans espérance et sans Dieu dans le monde" (Ep 2.11-12). Lors de notre entrée en Jésus par le baptême (Rm 6.3 ; Ga 3.27), notre relation avec les ténèbres prend fin, et nous commençons notre communion avec la lumière. Nous sommes devenus proches, par le sang de Christ (Ep 2.13).

### **CONCLUSION**

Lorsque nous comprenons l'avantage du baptême et des changements spirituels auxquels Dieu s'attend, nous devrions nous faire baptiser. Sans ces changements, nous ne pouvons recevoir la nouvelle naissance par laquelle nous entrons dans le royaume de Dieu. ◆